

**83<sup>e</sup> SÉANCE COMMUNE  
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE  
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : mercredi 3 novembre 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 40

2. Président : Ambassadeur F. Raunig (FCS) (Autriche)  
Ambassadrice U. Funered (CP) (Suède)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE STRUCTURÉ

*Exposé de S. E. C. Valdés y Valentín-Gamazo, Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'OSCE et Président du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré consacré aux défis et aux risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE*

Président (FCS), Présidente (CP) (annexe 1), Président du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré consacré aux défis et aux risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE, Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/60/21), Arménie, États-Unis d'Amérique (FSC-PC.DEL/53/21 OSCE+), Canada, Suisse (FSC-PC.DEL/56/21 OSCE+), Finlande, Turquie (FSC-PC.DEL/58/21 OSCE+), Allemagne (annexe 2), Lituanie (annexe 3), Fédération de Russie (annexe 4), Pologne (FSC-PC.DEL/57/21 OSCE+), Lettonie (annexe 5), Royaume-Uni, Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Reprise des activités de vérification en Autriche à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021* : Président
- b) *Suivi de l'état d'avancement d'un cours d'apprentissage en ligne du FCS sur la maîtrise des armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité* : Représentant du Centre de prévention des conflits

4. Prochaine séance :

À annoncer



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**  
**Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/70  
3 November 2021  
Annex 1

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**83<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 70 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL PERMANENT**

Cher Florian,  
Chers collègues,

Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à cette séance commune du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent, consacrée aujourd'hui au Dialogue structuré, qui est une instance importante. Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Autriche d'avoir travaillé en étroite collaboration avec nous sur ce sujet important afin de faciliter cette séance.

Je tiens également à remercier tout particulièrement l'Espagne d'avoir présidé le Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré et pour les efforts qu'elle a consentis afin de mener un débat approfondi sur divers aspects liés au Cadre pour la maîtrise des armements. Ce cadre a été créé il y a 25 ans en partant de l'idée que les tendances positives en faveur de la coopération, de la transparence et de la prévisibilité devaient être renforcées. Aujourd'hui, la situation est clairement différente, mais le Cadre pour la maîtrise des armements est un exemple de ce qui peut être réalisé lorsque la volonté politique est réelle. Sur cette base, le Dialogue structuré a été, depuis 2017, une instance qui nous a permis d'examiner les grands défis pour notre sécurité commune.

Au début de cette année, nous avons déclaré que nous étions convaincus que l'Espagne serait un bon choix pour continuer à présider le Dialogue structuré pour une deuxième année consécutive. Nous avons raison. Vous avez non seulement consacré des efforts considérables à la conduite du Dialogue structuré en tant que tel, mais vous avez également mené une réflexion approfondie qui a permis de dégager des perspectives différentes et nouvelles, ce qui a été très utile. Le thème que vous avez introduit, « Understanding for Security » (U4S), ainsi que ses quatre phases, à savoir l'écoute, la réflexion, le partage et l'apprentissage, ont certainement joué un rôle utile dans le travail entrepris.

Au début des consultations, vous avez également manifesté une volonté évidente de tenir compte des avis et des réflexions des autres États participants au cours de l'année, ce qui a été bénéfique pour cette instance et pour nous tous. Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur Valdés, ainsi que votre équipe, pour les efforts que vous avez déployés et le professionnalisme dont vous avez fait preuve.

Sans trop m'avancer, je pense que l'exposé d'aujourd'hui nous montrera que cette année a été une année de discussions approfondies sur un éventail de sujets dans ce cadre. Des sujets tels que le renforcement de la transparence, la réduction des risques, le Cadre pour la maîtrise des armements, le changement climatique et la sécurité, les nouveaux défis stratégiques, etc., ont tous contribué à élargir les perspectives et à susciter une réflexion sur les différentes solutions possibles. Certaines propositions très concrètes ont également apporté un nouvel éclairage sur les options possibles, par exemple envisager des initiatives éducatives pour renforcer la connaissance de l'OSCE en tant qu'organisation. Les discussions ont eu lieu non seulement au sein du Groupe de travail informel, mais aussi dans le cadre de réunions d'experts et d'une session spéciale de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, ce qui souligne l'ampleur de ces efforts.

Les discussions ouvertes et franches qui ont suivi ont permis de tirer des conclusions intéressantes et utiles dont nous pouvons tous tirer profit.

La responsabilité de contribuer à nos travaux communs et de participer de façon interactive aux discussions et à l'élaboration d'une compréhension mutuelle de la sécurité dans le cadre du Dialogue structuré devrait être d'un intérêt commun pour tous les États participants. Il s'agit clairement d'un forum très important pour notre dialogue sur la sécurité commune, qui bénéficie du ferme soutien de la Suède, pays qui assure la Présidence de l'OSCE. Compte tenu de la dégradation de la situation en matière de sécurité, cette instance a un rôle plus important que jamais. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur plusieurs questions en ce moment mais rien ne nous empêche d'aller de l'avant et de contribuer à la compréhension mutuelle de divers sujets et options. Nous avons pour cela besoin d'un véritable dialogue, qui a été facilité l'année dernière. Nous devons maintenant poursuivre nos efforts pour inciter les pays à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour discuter de l'évolution naturelle de nos instruments communs de renforcement de la transparence, afin d'améliorer les instruments existants tout en restant ouverts aux demandes de réforme et d'amélioration de l'efficacité de l'Organisation. En tant que Présidente, je suis convaincue que nous pouvons y parvenir malgré les obstacles évidents. Et pour être franche, je n'ai pas d'autre choix dans la situation désastreuse actuelle. Nous devons utiliser les outils dont nous disposons au maximum de nos capacités.

Enfin, tandis que la Présidence suédoise touche lentement à sa fin, nous souhaitons à nouveau rappeler aux États participants que le Dialogue structuré n'est pas principalement un Dialogue basé à Vienne et qu'une participation financière est donc nécessaire. Il nous incombe de continuer à maintenir le niveau de cette instance. Je crois que la direction déterminée et l'engagement fort de l'Espagne ont montré la voie à suivre à cet égard. Le ferme soutien de la Suède au Dialogue structuré et à son rôle important est sans faille et se poursuivra au-delà de la Présidence.

Merci, Monsieur le Président. Je souhaiterais que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.



---

**83<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 70 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE**

Madame la Présidente du Conseil permanent,  
Monsieur le Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité,

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Permettez-moi cependant de dire quelques mots supplémentaires à propos du processus du Dialogue structuré. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la Présidence espagnole et son équipe pour le très bon travail accompli et la direction pas toujours aisée du Dialogue structuré au cours des deux dernières années.

En 2016, lors du Conseil ministériel de Hambourg, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation ont décidé, dans leur Déclaration à l'occasion du vingtième anniversaire du Cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements, de lancer un dialogue structuré sur les défis et risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Ils l'ont fait en ayant conscience de l'interrelation qui existe entre la maîtrise des armements conventionnels, les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) et le contexte politico-militaire élargi.

Depuis lors, l'inclusivité, la responsabilité collective et le respect mutuel des différents points de vue dans l'espace de l'OSCE sont les principes directeurs du Dialogue structuré.

Aujourd'hui, cinq ans après la Déclaration de Hambourg, des progrès notables ont été enregistrés dans le cadre de ce processus.

Au cours de la première année, durant laquelle l'Allemagne détenait la Présidence, nous avons commencé à organiser les perceptions des menaces en différents groupes afin de structurer les futurs débats.

Nous avons engagé des travaux d'analyse systématique par des experts militaires des tendances concernant les dispositifs des forces militaires et leurs exercices.

Ces travaux ont marqué le début concluant d'une série de réunions, devenues au fil des années l'Atelier au niveau des experts. Les enseignements qui y ont été tirés de l'échange

annuel d'informations militaires et la volonté commune de rendre cet échange plus instructif ont conduit à la mise au point d'un nouvel outil, le système de gestion de l'information et des rapports (iMARS), qui est à la disposition de l'ensemble des États participants.

La Présidence belge ultérieure a encouragé l'examen d'idées et d'initiatives avec les formats existants et entre eux, mais sans faire double emploi, et a obtenu des résultats très positifs.

La Belgique a proposé, entre autres, d'examiner une série d'idées visant à mieux comprendre les menaces et les risques et, en définitive, à aider à éliminer des préoccupations dans un climat de respect mutuel.

Le fait qu'il se soit avéré possible d'examiner certaines questions controversées dans le cadre du Dialogue structuré et de transposer dans d'autres enceintes de l'Organisation certains des résultats obtenus montre que le Dialogue structuré a trouvé sa place en tant que plate-forme de débat complémentaire aux formats existants de l'OSCE.

Lorsque les Pays-Bas ont assumé la Présidence du Groupe de travail informel, ils ont mis particulièrement l'accent sur la transparence, la réduction des risques et la prévention des incidents.

Ils nous ont familiarisés avec de nouveaux outils en ligne destinés à accroître l'interactivité et la spontanéité des débats, comme le mentimètre, qui a permis un débat ciblé et plutôt technique entre experts et donné lieu à un débat politique fructueux dans le cadre du Dialogue structuré proprement dit.

La Présidence espagnole actuelle nous pilote depuis maintenant presque deux ans à travers des eaux agitées. Le principe directeur espagnol, « Understanding for Security » – écouter et réfléchir, partager et apprendre – vise à rétablir une culture du débat en lieu et place d'une série de monologues.

L'Espagne est parvenue avec succès à maintenir cet échange. Les ateliers au niveau des experts, dont les ordres du jour couvrent des thèmes allant de la transparence des activités militaires à l'application dans des situations de crise et aux nouvelles technologies de vérification, pourraient contribuer à préparer le terrain à de futures adaptations de nos régimes existants et à des solutions pragmatiques.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous remercions vivement toutes les présidences précédentes du Dialogue structuré pour leur engagement actif en faveur de ce processus et pour leurs contributions novatrices et constructives.

Nous sommes convaincus que le Dialogue structuré s'est transformé ces cinq dernières années en un processus de fond, intégratif et réellement créatif porté et favorisé par tous les États participants. La participation active, à haut niveau, des capitales revêt une importance particulière et constitue une indication claire de cette appropriation du processus. Elle doit absolument se poursuivre.

Nous pensons qu'il est important de toujours garder à l'esprit le mandat de Hambourg, qui vise à créer un environnement propice à la revitalisation de la maîtrise des armements conventionnels et des MDCS en Europe. Il convient à cette fin de continuer à mettre clairement l'accent sur les questions politico-militaires et de réaffirmer la ferme volonté de préserver, promouvoir, renforcer et continuer de développer la maîtrise des armements conventionnels et les MDCS en Europe.

En conclusion, je souhaite à la future présidence de l'OSCE, la Pologne, d'avoir la main heureuse dans le choix d'une présidence du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré qui soit capable et en mesure de continuer de favoriser un débat respectueux et de reprendre le spectre de la Présidence espagnole pour renforcer encore le Dialogue structuré.

Merci beaucoup.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**  
**Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/70  
3 November 2021  
Annex 3

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**83<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 70 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE**

Excellences,  
Chers collègues,

La Lituanie s'aligne pleinement sur la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi cependant d'ajouter quelques remarques au nom de notre pays.

La Lituanie continue de soutenir le Dialogue structuré, qui est une plateforme permettant de discuter des modalités qui pourraient contribuer à l'amélioration de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité dans l'espace de l'OSCE, et d'obtenir une meilleure compréhension des défis et des risques actuels et futurs pour la sécurité.

Selon nous, ces deux objectifs sont étroitement liés. Sans discussions sur le contexte politico-militaire au sens large et sur les perceptions des risques et des menaces, il n'est pas réaliste de s'attaquer à la question de la relance de la maîtrise des armements et des MDCS. De même, sans une mise en œuvre complète et de bonne foi des accords existants concernant la maîtrise des armements conventionnels et les MDCS et en l'absence d'efforts réels pour les actualiser et les moderniser, en particulier le Document de Vienne, il est difficile de rétablir la confiance entre les États participants de l'OSCE, qui est une condition préalable pour envisager l'adoption de toute nouvelle mesure.

En ce qui concerne la Lituanie, le Dialogue structuré doit rester un processus ouvert et inclusif mené par l'État, conformément à la lettre et à l'esprit du mandat formulé dans la déclaration du Conseil ministériel de 2016 « De Lisbonne à Hambourg ». Nous sommes prêts à poursuivre les discussions sur les questions politico-militaires et les défis et menaces plus larges qui intéressent les États participants en matière de sécurité, notamment les défis actuels et nouveaux ainsi que les menaces conventionnelles et sous-conventionnelles, ou hybrides, comme nous les appelons.

Les discussions sur les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité, sur les effets du changement climatique et sur les actions hostiles en deçà du seuil du conflit militaire (notamment la désinformation, l'instrumentalisation de la migration irrégulière et les cyberattaques) sont essentielles pour comprendre l'environnement de sécurité complexe d'aujourd'hui. Ce n'est pas en ignorant ces sujets que l'on pourra les traiter correctement.

Nous devrions donc, pour mieux comprendre la situation actuelle, utiliser la plateforme fournie par le Dialogue structuré pour engager des discussions ouvertes et franches, même sur des sujets sur lesquels nous pouvons être en désaccord.

La Lituanie apprécie beaucoup les efforts inlassables déployés par l'équipe espagnole, dont l'engagement et le professionnalisme ont été remarquables au cours des deux dernières années. Malgré le défi sans précédent que représente la pandémie mondiale, la présidence espagnole du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré a su guider nos travaux tant au niveau de l'expertise politique que militaire. Monsieur l'Ambassadeur Valdés, nous remercions sincèrement la délégation espagnole pour la détermination avec laquelle elle a conduit le Dialogue structuré.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci beaucoup.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité  
Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/70  
3 November 2021  
Annex 4

FRENCH  
Original: RUSSIAN

---

**83<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 70 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Messieurs les coprésidents,

Nous nous félicitons de la convocation de cette réunion commune du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent de l'OSCE, qui nous donne l'occasion de faire le point sur les activités du Groupe de travail informel (GTI) sur le Dialogue structuré pendant l'année en cours. Nous remercions le distingué Ambassadeur Cristóbal Valdés et l'équipe de la Présidence espagnole d'avoir préparé un rapport instructif exposant les principaux axes des discussions.

Les deux dernières années n'ont pas été faciles pour le Dialogue structuré. Cependant, bien que les plans initiaux aient été limités par la pandémie de COVID-19, la Présidence espagnole a pu apporter une contribution importante au maintien de la viabilité du Dialogue structuré et à son rôle de plateforme unique favorisant les échanges professionnels sur les aspects politico-militaires de la sécurité européenne. Nous saluons ces efforts et espérons que la prochaine présidence du GTI sera également guidée, dans un esprit de continuité, par les principes d'ouverture, d'équilibre et de concentration sur les résultats concrets et contribuera ainsi à créer les conditions nécessaires à la relance de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là de l'essence même du Dialogue structuré.

Il convient de rappeler que notre pays a toujours affirmé, à tous les stades, que le Dialogue structuré est indissociable du processus politique paneuropéen. C'est pourquoi nous tenons compte, lorsque nous participons à des réunions du Dialogue structuré, des réalités politico-militaires plus complexes qui s'imposent dans la zone euro-atlantique et eurasiennne. Malheureusement, elles ne sont pas encourageantes.

Les pays de l'OTAN poursuivent leur campagne agressive politisée contre la Russie dans le but d'attiser les tensions et de démontrer la « nécessité d'une défense collective ». Nous suivons les rapports sur les appels lancés par les « grands européens » pour que les États-Unis d'Amérique n'abandonnent pas l'idée d'une frappe préventive lors de la révision de leur doctrine nucléaire. Nous constatons parallèlement une augmentation des équipements et une intensification de la préparation au combat des unités américaines et alliées de la présence avancée en Pologne, dans les pays baltes, en Roumanie et en Bulgarie. D'ailleurs les

références à leur nature « tournante » sont utilisées pour contourner les engagements pris par l'OTAN au titre de l'Acte fondateur de 1997 de ne pas déployer « d'importantes forces de combat » sur le territoire des nouveaux membres de l'Alliance. En plus du contingent multinational aux frontières de la Russie, le gouvernement polonais prévoit de doubler la taille de ses forces armées nationales pour contrer des menaces imaginaires.

Compte tenu des tensions croissantes en Europe, nos partenaires occidentaux ne devraient pas se laisser emporter par les discours qu'ils alimentent à l'égard de notre pays, mais plutôt examiner la situation réelle et la mesure dans laquelle ces actions « sur le terrain » servent les intérêts fondamentaux des pays européens, voire des États-Unis.

Jusqu'à présent, les résultats des réunions du Dialogue structuré témoignent d'une situation paradoxale. D'un côté, un certain nombre d'États participants s'opposent catégoriquement à la recherche objective de mesures pratiques pour apaiser les tensions. De l'autre, nous sommes invités à examiner les incidences des effets du changement climatique sur la sécurité, voire de contribuer au lancement de vagues initiatives volontaires. La délégation russe n'a pas l'intention de participer à ce débat. Nous estimons que les problèmes posés par le changement climatique et les nouveaux défis doivent être examinés dans les instances pertinentes.

On peut se demander si nos collègues ne se perdent pas dans les détails au point d'oublier l'essentiel. Vont-ils continuer à attendre que le tocsin donne l'alerte avant de comprendre que les problèmes sont graves ? Ne serait-il pas préférable de cesser de tourner en rond et de s'asseoir à la table des négociations afin de désamorcer la situation en s'appuyant sur les expériences positives précédentes et en tenant compte des contributions possibles de chaque État ?

Pour nous, le problème principal qui est à l'origine de la crise de confiance actuelle est évident. Il tient à la préférence donnée à une architecture de sécurité « fermée » plutôt qu'au développement d'institutions paneuropéennes, ainsi qu'au mépris du principe de l'indivisibilité de la sécurité. Dès 1990, la Charte de Paris prévoyait la construction d'une Europe unifiée, libre et pacifique. Or l'OTAN a décidé qu'il fallait pour cela élargir ses rangs en faisant valoir que cette expansion, qui prend désormais une forme militarisée, améliorerait la sécurité de tous. Permettez-moi de vous rappeler également que l'initiative visant à réduire les contacts entre militaires ne vient pas de notre pays.

Quant aux affirmations américaines selon lesquelles il n'y a pas d'autre moyen d'améliorer la situation en matière de sécurité en Europe que la modernisation du Document de Vienne 2011, je tiens à dire qu'elles sont profondément erronées. Tôt ou tard, un nouveau format sera créé. En outre, il n'y aura pas de modernisation du Document de Vienne 2011 tant que les pays de l'OTAN, et surtout les États-Unis, tenteront de menacer la Russie sur terre, dans les airs et en mer. Ce n'est pas nous qui envoyons des navires de guerre dans le Golfe du Mexique. Ce sont bien les États-Unis et l'OTAN qui font irruption dans la mer Noire. Nous ne les perdons pas de vue.

Ne vous faites pas d'illusions, Mesdames, Messieurs. La responsabilité de la dégradation, d'intention malveillante, de la sécurité en Europe vous incombe, quoi que vous disiez. C'est une évidence.

Dans ces circonstances, nous suggérons qu'une utilisation plus rationnelle des ressources soit faite sous la forme de réunions du Dialogue structuré, qui a le double avantage d'être une plateforme utile favorisant les débats d'experts fondés sur des faits et de donner aux praticiens militaires la possibilité d'examiner les moyens d'élaborer des mesures spécifiques pour réduire les risques militaires. Nous sommes favorables à la poursuite de ces efforts en mettant l'accent sur des réunions de spécialistes militaires sur le thème de l'atténuation des tensions en Europe.

Merci, chers coprésidents. Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**  
**Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/70  
3 November 2021  
Annex 5

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**83<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**  
Journal n° 70 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LETTONE**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Lettonie souscrit pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Je voudrais cependant ajouter quelques observations en ma qualité de représentant de mon pays.

Permettez-moi de féliciter l'Ambassadeur Valdés à l'occasion de sa prise de fonction en tant que Président du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré, et de le remercier d'avoir présenté un rapport sur les activités menées par le Groupe de travail informel depuis le début de 2021 qui reflète la richesse des discussions tenues pendant toute cette période.

Nous convenons que le Dialogue structuré est en soi une mesure de confiance et de sécurité qui nous permet d'examiner nos divergences et nos points communs. Par nature, le Dialogue doit rester un processus continu et ouvert dans le cadre duquel toutes les parties abordent tous les sujets.

Dans le contexte difficile que nous connaissons aujourd'hui en matière de sécurité, le cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements, adopté au Sommet de Lisbonne en 1996, est plus que jamais pertinent. Selon nous, les tendances négatives en matière de coopération, de transparence et de prévisibilité ne résultent pas de l'absence de règles ou de principes établis ou de leur insuffisance mais sont dues au comportement d'un État participant. La maîtrise des armements continue de dépendre de notre volonté politique de respecter et d'appliquer de bonne foi les règles et engagements existants, qu'il est inutile de réinventer.

Le Document de Vienne est l'un des instruments les plus importants de la boîte à outils politico-militaires de l'OSCE. Il prévoit un large éventail de mesures visant à promouvoir la transparence, la prévisibilité et la stabilité militaires, à réduire les risques et à prévenir les incidents armés. Permettez-moi de répéter qu'il est capital que les États participants respectent pleinement et fidèlement les obligations qui leur incombent en vertu du Document de Vienne. Moderniser ce document est le meilleur moyen de renforcer la transparence militaire, de commencer à rétablir la confiance et de réaffirmer le rôle de la maîtrise des armements conventionnels. Nous appelons tous les États participants à engager,

de bonne foi et de manière sérieuse et non politisée, des négociations sur ce processus de modernisation.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Dialogue structuré nous permet d'examiner les aspects politico-militaires ainsi que les nouveaux risques en matière de sécurité. Parallèlement à la mise en œuvre sélective des obligations internationales existantes, l'emploi de techniques de guerre hybrides est de plus en plus fréquent. Comme de nombreux autres pays, nous considérons les menaces hybrides comme des problèmes de sécurité réels et actuels dont il faudrait débattre dans le cadre du Dialogue structuré.

Ces menaces sont multidimensionnelles, transfrontalières et transsectorielles. Il est des activités malveillantes que nous ne pouvons pas feindre d'ignorer, notamment la désinformation, les cyberattaques, l'exploitation de situations de dépendance énergétique et d'autres menaces asymétriques d'une complexité croissante, telles que l'utilisation délibérée et ciblée de migrants par un État participant pour nuire à ses voisins. Ces actions condamnables amplifient la méfiance existante, contribuent à donner des idées fausses de la réalité ainsi qu'à réduire la confiance entre les pays, et sapent nos efforts communs visant à promouvoir la stabilité et la sécurité.

Je conclurai en rappelant aux délégations que l'OSCE peut contribuer à renforcer la résilience des États participants face aux menaces hybrides – avant tout en veillant à ce que ceux-ci mettent tous en œuvre pleinement et de bonne foi les principes fondamentaux de l'Organisation et respectent les engagements qu'ils ont déjà pris.

Pour répondre à la déclaration que vient de faire le distingué représentant de la Fédération de Russie, je tiens à souligner que les groupements tactiques multinationaux de l'OTAN présents dans les États baltes et en Pologne sont défensifs, proportionnés et bien inférieurs à ce que l'on peut raisonnablement entendre par « importantes forces de combat ». La présence avancée renforcée de l'OTAN est une réponse à l'agression que la Fédération de Russie a lancée contre ses voisins en 2014. L'OTAN est quant à elle une alliance défensive dont la mission est de protéger ses membres et non d'attaquer quelque État voisin que ce soit.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.